

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois - Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdetrièves.fr

2023/168

JP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 novembre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Sébastien Besnard, Véronique Ménéghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaud Bécourt, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Angeline Guillen, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Caroline Fiorucci à Eric Furmanczak, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : APPROBATION DES MODALITES DE REMPLACEMENT DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT AGRICULTURE ALIMENTATION ET FORET

Vu la délibération n°2020/119 du 10 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents à 11.

Considérant la démission de M. Philippe Vial de ses mandats de conseiller municipal de Clelles, de conseiller communautaire et de 5^{ème} vice-président à la Communauté de Communes du Trièves.

Il est proposé au Conseil Communautaire de :

- Constater la démission du 5^{ème} vice-président Agriculture Alimentation et Forêt
- Confirmer que le nombre de vice-présidents demeure fixé à 11
- Décider d'élire un nouveau vice-président qui occupera le même rang que le vice-président démissionnaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **CONSTATE** la démission du 5^{ème} vice-président Agriculture Alimentation et Forêt
- **CONFIRME** que le nombre de vice-présidents demeure fixé à 11
- **DECIDE** d'élire un nouveau vice-président qui occupera le même rang que le vice-président démissionnaire
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 13 novembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/11/23 et de sa publication le 23/11/23